



Joberwocky,
l'organisme de formation
continue dédié aux cabinets
d'avocats et aux professions
juridiques.

Pour tous les acteurs du cabinet :

avocats, office managers, assistants.

Des formations ayant pour objet :

- la **stratégie et le développement** de votre cabinet,
- la **relation clients**,
- les **pratiques managériales**.

Afin de faire face et de gagner dans un contexte concurrentiel, de se différencier dans l'offre et de développer son identité.

Une trentaine de formateurs experts :
avocats, consultants et professeurs.



CONTACTEZ-NOUS AU

01 55 30 09 19



JOBERWOCKY

**71, AVENUE MARCEAU
75116 PARIS**

formation@joberwocky.com

01 55 30 09 19

www.joberwocky.com

Rejoignez Joberwocky
sur facebook 



Déclaration d'activité enregistrée
sous le n° 11 75 46828 75
auprès du Préfet de Région d'Île de France



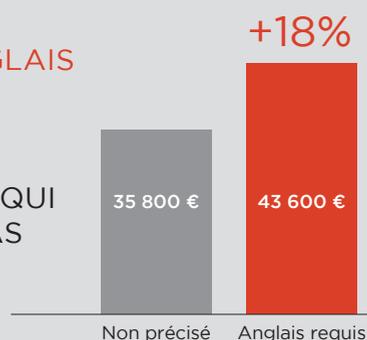
**Anglais juridique
& anglais des affaires**

01 55 30 09 19

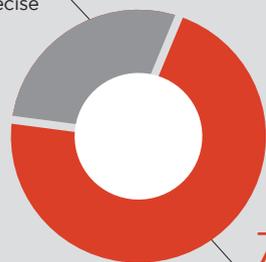
WWW.JOBERWOCKY.COM

L'anglais est la langue internationale des affaires. Maîtriser l'anglais est **un avantage concurrentiel pour tous les avocats et juristes** souhaitant évoluer et gagner des parts de marché.

UN JURISTE QUI MAÎTRISE L'ANGLAIS EST RÉMUNÉRÉ 43 600 € SOIT 18% DE PLUS QU'UN JURISTE QUI NE MAÎTRISE PAS L'ANGLAIS.



28%
Non précisé



LA MAÎTRISE DE L'ANGLAIS EST EXIGÉE DANS 72% DES POSTES DE JURISTES.

72%
Anglais requis

Nos formations s'articulent autour de la **maîtrise** et du **perfectionnement** de **l'anglais juridique** et de **l'anglais des affaires**

à destinations des avocats, juristes, paralegals, fonctions support et stagiaires.

Une équipe de **professeurs certifiés**, maîtres de conférences à l'Université ou professeurs en Grandes Ecoles. **Tous les formateurs sont natifs UK et USA.**

Formations éligibles à la formation professionnelle (CPF). Nos formations peuvent être comptabilisées au titre de la **formation continue obligatoire** (avocats et salariés).

ANGLAIS JURIDIQUE

- Savoir utiliser **la terminologie** de l'anglais juridique
- Rédiger des actes juridiques **concis et clairs**
- Acquérir les techniques de communication dans le cadre de **négoçiation**
- Acquérir **le vocabulaire juridique** pour être à l'aise en clientèle
- Savoir **communiquer à l'écrit** : e-mail, consultations, courriers formels

ANGLAIS DES AFFAIRES

- Être capable **d'échanger à l'oral et à l'écrit** avec des collaborateurs, fournisseurs, prestataires ou clients implantés à l'international
- **Pouvoir animer** une réunion, un séminaire, une formation, **présenter** des stratégies et des données chiffrées
- Comprendre **les spécificités inter culturelles** de ses clients et partenaires

DES FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations sont personnalisées en fonction de vos besoins.

- **Cours individuel** ou collectif au sein de votre cabinet
- **Cours collectif** en inter-cabinet dans nos locaux
- **Programme intensif** : remise à niveau à l'occasion d'une prise de poste, intégration d'un nouveau cabinet ou service juridique.
- **Coaching, préparation** séminaire, **déjeuner** d'affaire, **animation** de formation
- **Permanence anglais** : votre équipe sollicite librement l'aide d'un professeur d'anglais présent dans vos locaux une demi-journée par semaine.

UN TEST DE NIVEAU EST EFFECTUÉ EN DÉBUT ET EN FIN DE FORMATION

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

PRÉPARATION AUX CERTIFICATIONS

ILEC International Legal English Certificate
BULATS Business language Testing Service
TOEIC Test of English for International Communication

Tarif spécial

- Jeunes avocats inscrits depuis - 3 ans au Barreau
- Stagiaires et étudiants